

## **CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020 A 18H**

**Date de convocation du Conseil Municipal : lundi 21 septembre 2020**

**Présents :** Mme Véronique RUMEAU, M. Guy FREBY, M. Patrick VOISIN, Mme Marie-Thérèse VENOUX, Mme Cécile GAJAN, Mme Isabelle PORRO, Mme Marie-France SEGARD, Mme Audrey SURRE, M. Sébastien LOUBES, M. Daniel VENOUX

**Absents :** M. Anselme BONNEL,

**Procurations :**

- Mme Odile CHAUFFOUR à Mme Marie-Thérèse VENOUX,
- Mme Romane COMBES à Mme Véronique RUMEAU,
- Mme Estelle DELPON à M. Guy FREBY,
- M. Adrien MARROU à M. Sébastien LOUBES.

**Secrétaire de séance :** Me. Isabelle PORRO

### **Ordre du jour**

- 1. Rappel de la charte de l' élu local – confidentialité et loyauté**
- 2. Pluvial Communauté d'Agglo.**
- 3. Terrain Fouchard : échange**
- 4. Commission environnement : proposition sécurité routière**
- 5. Commission communale des impôts**
- 6. Création d'un poste Adjt Tech. Ppal 1<sup>ère</sup> classe**
- 7. Forains du samedi**
- 8. Salle des fêtes Foyer Mille clubs**
- 9. SMDEA**
- 10. Epareuse**
- 11. Journal : le point**
- 12. RGPD**
- 13. Délégation au Maire : compléments**
- 14. Questions diverses**

En raison des règles sanitaires en vigueur, la réunion, selon la convocation, s'est tenue sans que le public ne soit autorisé à y assister.

#### **1. Rappel de la charte de l' élu local – confidentialité et loyauté**

Après avoir constaté un manquement au sein de l'équipe Municipale, Madame le Maire informe qu'elle a dû recevoir la personne concernée afin de lui rappeler les obligations de

programmée mardi 29 septembre de 14h00 à 17h00. Les élu(e)s disponibles sont invité(e)s à y participer.

#### **5. Commission communale des impôts**

A la demande de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFP), Madame le maire énonce la liste des personnes présentées par la commune. La DGFP désignera parmi elles les membres de la prochaine commission communale des impôts.

#### **6. Création d'un poste Adjt Tech. Ppal 1<sup>ère</sup> classe**

Il s'agit de la transformation du poste de Mme Maryline Hansotte , Adjt Tech. Ppal 2<sup>ème</sup> classe en poste Adjoint Tech. Ppal 1<sup>ère</sup> classe.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **7. Forains du samedi**

Certains commerçants forains étant en congés, le marché du samedi matin sera réduit. Une communication sera faite aux habitants.

#### **8. Salle des fêtes Foyer Mille clubs**

Un téléphone fixe de secours sera installé dans la salle des fêtes afin que celle-ci soit en conformité avec les règles de sécurité énoncées par la direction des services d'incendie et de secours. Cette installation impose l'installation d'une Box par l'opérateur Orange.

#### **9. SMDEA**

Les travaux ont débutés le 24 septembre dernier. Le délai de réalisation annoncé est de 4 mois sur la tranche N°1.

Les travaux de construction des réseaux de transfert des eaux usées de St Pierre de Rivière vers Foix vont être réalisés très prochainement sur la commune pendant 4 mois à compter de la fin du mois de septembre.

Descriptif : Pour le transfert gravitaire des eaux usées de Jean de Gaillard, les travaux consistent à mettre en place 673 ml de PVC de 200mm, 100ml de fonte DN 200 mm et 21 regards de visite.

Pour le réseau de transfert en refoulement des eaux usées de Saint-Pierre-de-Rivière vers le réseau de Foix les travaux consistent à mettre en place 861 ml de PEHD de 160 mm. ( la

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les compléments qui seront apportés aux points 15°, 21° et 20° afin d'être en totale conformité avec les conditions légales de délégation.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### 14. Questions diverses

Madame le Maire informe l'assemblée des points suivants :

- Monsieur MOLERA, après avoir été reçu par Madame le Maire, a retiré les poteaux rigides. Ceux-ci ont été remplacés, comme il se devait, par des poteaux souples.
- Un « projet de territoire » est en cours par la CA, ce document sera approuvé par cette dernière au plus tard le 31 mars 2021. Il conviendra de le mettre à profit pour faire valoir les intérêts de la commune.
- La loi NOTRe a prévu que les CA prennent la compétence PLUI. Une discussion doit intervenir le 14 octobre en conférence des Maires en CA. Madame le Maire affirmera sa volonté de préserver la compétence en local.

La Secrétaire

Isabelle PORRO



Le Maire

Véronique RUMEAU

